

special sejours

MEMENTO d'AUREL

Inscription aux séjours pour AUREL



AVANT le 14 novembre 2016

Visite PEDAGOGIQUE à AUREL le 18 janvier 2017

14h30 sur place

*Découverte des outils mis à disposition et aide à l'élaboration
de votre emploi du temps du séjour.*

Visite LOGISTIQUE à AUREL le 15 mars 2017

14h30 sur place

*Présentation des locaux et du fonctionnement pratique du séjour
pour les accompagnateurs, rencontre des partenaires éventuels...*

Édito

PARTONS!

*C'est par cet appel que se terminait l'édito
du bulletin séjour 2015/2016.*

*Il va sans dire que vous l'avez entendu et
que les départs n'ont pas connu de fai-
blesse: tant mieux, nos élèves y ont ga-
gné.*

*Reste qu'en 2016/2017 il va falloir mainte-
nir le cap, tout en voyant les aides des col-
lectivités territoriales s'amenuiser voire
disparaître.*

*La pugnacité va devoir doubler le courage
de votre énergie...mais c'est en confiance
que je l'évoque ici, d'autant que lorsqu'il
s'agit de partir en autogestion (à Aurel ou
ailleurs) cela dépasse l'engagement pro-
fessionnel pour devenir une forme de mili-
tantisme, celui de la liberté offerte par les
pédagogies de l'autonomie, les pédagogies
de la coopération.*

*Bref, tenons bon ces moments de partage,
d'échange, de découverte, de choix que
sont nos séjours en « classe découverte »,
car c'est là la voie de la liberté, de l'auto-
nomie et de la solidarité dont nous avons
plus que besoin tous ensemble.*

Bons séjours à tou(te)s

Pour le CAD de l'OCCE Vaucluse, son Président

Jean-Michel Gérènt

Inscriptions :

C'est l'OCCE 84 qui recueille les inscriptions.

Vous vous inscrivez donc avec le coupon réponse ci-joint. Vous donnez 2 ou 3 périodes possibles.

Avance aux écoles:

C'est l'OCCE qui reçoit la convention avec le centre et qui paie le séjour.

C'est l'OCCE qui vous facture exactement les nuitées et les charges le cas échéant (eau et électricité) .

Donc c'est l'OCCE qui vous permet aussi de ne pas payer tout de suite votre séjour; et le délai est la plupart du temps négociable.

TRANSPORTS:

C'est l'OCCE qui négocie, commande, et règle votre transport directement. Vous régularisez ensuite à réception de la facture globale.



Relations avec les centres:

L'OCCE a toujours **des rapports privilégiés** avec les centres : tarifs des nuitées, souplesse des inscriptions, réservations de semaines pour les classes de l' OCCE Vaucluse.

Les centres:

Ils ont été « testés » depuis des années par les classes.

Ils vous sont proposés en **autogestion, mais pas seulement:** (la plupart proposent désormais demi-pension et pension complète).

Aide pédagogique:

- ⇒ Aide au montage du projet (financier, administratif et pédagogique).
- ⇒ Aide à l'économat (conception de menus équilibrés, quantités et achats à prévoir).
- ⇒ Prêt et conception GRATUITS d'outils pédagogiques (jeux coopératifs, course d'orientation, lecture de paysages, jardinage, apiculture, pierre sèche, etc...)
- ⇒ Aide à la logistique : négociation avec les transporteurs, intervenants extérieurs, prix groupé,...

Visite d'Aurel

- ⇒ **Visite pédagogique** du centre d'Aurel (spécificité):

Cette année, notez déjà le 25 janvier 2017 14h30 sur place.

TARIFS Gestion Libre (possibilité de livraison de repas)		
<i>Centres</i>	<i>par personne</i>	<i>Charges</i>
Vaucluse — AUREL Château de Coudray	7,50 € par nuit	Eau et électricité en sus (relevé compteurs)
Vaucluse — Châteauneuf de Gadagne Château de la Chapelle	Pour tous ces centres, concernant les tarifs et disponibilités, contactez-nous directement: 09 50 26 99 45 ou 04.90.81.06.66 Ou fax: 09 55 26 99 45 Ou mél: ad84@occe.coop :	
Vaucluse — Avignon Parc des Libertés de la Barthelasse		
Drôme - Vassieux en Vercors La Gélinotte		
Ardèche - Devesset Centre « Les Bleuets »		
Ardèche - Rieutord Chalet de la Besse		

Budget

Il est établi et pris en charge par chaque classe (transport, nourriture, animations etc..). Pour le transport, il y a parfois de gros écarts d'une compagnie à l'autre. Pour Aurel nous négocions « en gros », en mutualisant. Pour les autres centres faire jouer la concurrence n'est pas inutile.

La participation financière demandée aux familles doit être minime et expliquée (fournir un « reçu » pour chaque versement est la règle...). A l'issue du séjour, un compte-rendu financier communiqué aux parents est recommandé, présenté aussi en conseil d'école.

Pour construire un budget prévisionnel...un exemple pour un séjour de 5 jours en Vaucluse...

Charges (sur la base de 30 personnes : 25 élèves, 5 adultes)		Recettes (sur la base de 25 élèves)	
Transport	600,00	Subvention mairie	1250,00
Hébergement (nuitées)	900,00	Autre subvention	200,00
Nourriture	1200,00	Part famille	1250,00
Interventions	300,00	Coopérative scolaire (actions)	300,00
Total	3000,00	Total	3000,00

La part famille est obtenue en faisant charges — recettes

Donc par enfant : $1250 : 25 = 50$ € par enfant.

A partir de ce constat, si on veut faire baisser la part famille, on peut rechercher d'autres financements (amicale, APE) ou faire des actions pour augmenter la participation de la Coopérative (ventes, tombola, loto etc..).

Aides financières

- ⇒ Certaines municipalités aident des classes de leur commune. Il faut présenter un dossier faisant ressortir un budget prévisionnel qui fait apparaître les différents financements.
- ⇒ Les associations locales sont également partie prenante pour ces projets: AEP, APE, etc...
- ⇒ **L'Association Départementale des Pupilles de l'École Publique (PEP)** peut aussi aider quelques familles en difficultés sous forme de bourses versées à la coopérative. Il faut que l'école soit adhérente aux PEP, il faut aussi constituer le dossier **avant** le séjour.
Nouveau numéro de téléphone des PEP : **04.90.31.11.30**
- ⇒ **La JPA (Jeunesse au Plein Air)** développe une importante politique d'aide aux départs des élèves des établissements du premier et du second degré.
Cette aide **individuelle** peut-être comprise entre 20% et 30% du coût du séjour.
Elle est soumise au quotient familial (qui doit être inférieur ou égal à 700 €).

Renseignements: www.jpa.asso.fr ou **04 90 38 51 14**.

- ⇒ Des aides en nature qui vous aideront à confectionner les menus peuvent être demandées localement à vos commerces de proximité ou auprès des grandes surfaces.
- ⇒ En tant qu'association, **l'OCCE 84** a une carte PROMO-CASH (Avignon) que nous pouvons vous prêter afin de faire les courses « en gros ».

⇒ **ATTENTION:**
CETTE ANNEE AUCUNE
AIDE AU DEPART
DU CONSEIL RÉGIONAL
NI DU
CONSEIL DEPARTEMENTAL

Envoyez ce bon à l'OCCE 84 avec vos arrhes (150 €) avant le 14/11/2016

Établissement ou école :

Ville : E-mail : Téléphone:

Enseignant(e) : Classe : Nombre d'élèves:..... Nombre d'adultes prévus:.....

Périodes préférentielles (par ordre):

1.

2.

3.

Dossier administratif

Les assurances

Toutes les coopératives OCCE s'assurent en même temps que l'adhésion OCCE en souscrivant à l'unique contrat MAIF/MAE.

Le numéro de police est le même pour tous : **0019457394**.

En cas d'accident ou de sinistre, vous devez faire votre déclaration à l'OCCE 84 qui transmettra ensuite votre dossier.

Outre les garanties de base, le nouveau contrat avec l'OCCE intègre pour les classes affiliées la garantie « annulation voyage » et le remboursement des frais engagés.

Le dossier administratif:

Pour que l'ensemble de votre dossier soit accepté par la DIRECTION ACADEMIQUE, il faut respecter les modalités qui s'appliquent aux sorties scolaires avec nuitées. Vous pouvez vous reporter:

- au site de la Direction Académique de Vaucluse: www.ia84.ac-aix-marseille.fr
- au **Bulletin Départemental n° 145**
- au **Guide de Gestion OCCE** que vous devez avoir dans l'école (sinon demandez-le)
- au **BO spécial n°7 du 23/09/99**.

Il faut pour l'administration :

- ⇒ L'avis favorable du Conseil d'École pour le séjour. Il est à conserver à l'école.
- ⇒ Le dossier administratif de demande d'autorisation de sortie avec nuitées => Annexe 2- Circulaire 99-136 du 21.09.99. **ATTENTION à la nouvelle VERSION de la DA 84 disponible sur le site et auprès de vos IEN.**
- ⇒ La fiche d'information sur le transport => Annexe 3 - Circulaire 99-136 du 21.09.99.
- ⇒ La copie du schéma de conduite à joindre à l'Annexe 3- Circulaire 99-136 du 21.09.99.
- ⇒ Une attestation de prise en charge, si le transport est organisé par une collectivité territoriale ou un centre d'accueil.
- ⇒ Le projet pédagogique et éducatif, et ses liens avec le projet d'école.
- ⇒ Le programme détaillé du séjour, et l'emploi du temps d'une journée type.
- ⇒ Les actions ultérieures : évaluation, exploitation, expositions...
- ⇒ Attention aux qualifications particulières pour l'EPS et pour le secourisme : un des membres -au moins- de l'équipe d'encadrement doit posséder l'AFPS sur le lieu du séjour (ou tout au long du séjour pour les itinérances).
- ⇒ Pour les APS, joindre les photocopies des diplômes en un seul exemplaire.
- ⇒ **Les assurances doivent être vérifiées: dans ce cas précis, TOUS les enfants d'une COOPERATIVE OCCE du département sont directement assurés par l'association départementale OCCE Vaucluse. Vos élèves, vos parents accompagnateurs et vous-même êtes donc couverts dans ce cadre.**

Encadrement :

- ⇒ Vie collective : Tableau 1, BO N°7 du 23-09-99
- ⇒ Activités EPS : tableau 2 et 3, BO N°7 du 23-09-99

Agréments:

- ⇒ Numéro d'agrément DA du local d'accueil.
 - ⇒ Intervenants extérieurs : photocopies des diplômes (BE et carte professionnelle si activités sportives)
- Tous les centres OCCE sont agréés et figurent au répertoire des départements concernés. Ils sont aussi agréés « Jeunesse et Sport » .

Divers:

- ⇒ Activités nautiques : liste des enfants ayant réussi le test « se sauver ».

Si vous avez besoin
d'aide, contactez-
nous!
09 50 26 99 45

**ATTENTION aux délais
IMPERATIFS à l'IEN**

**5 semaines avant pour un
séjour en Vaucluse,**

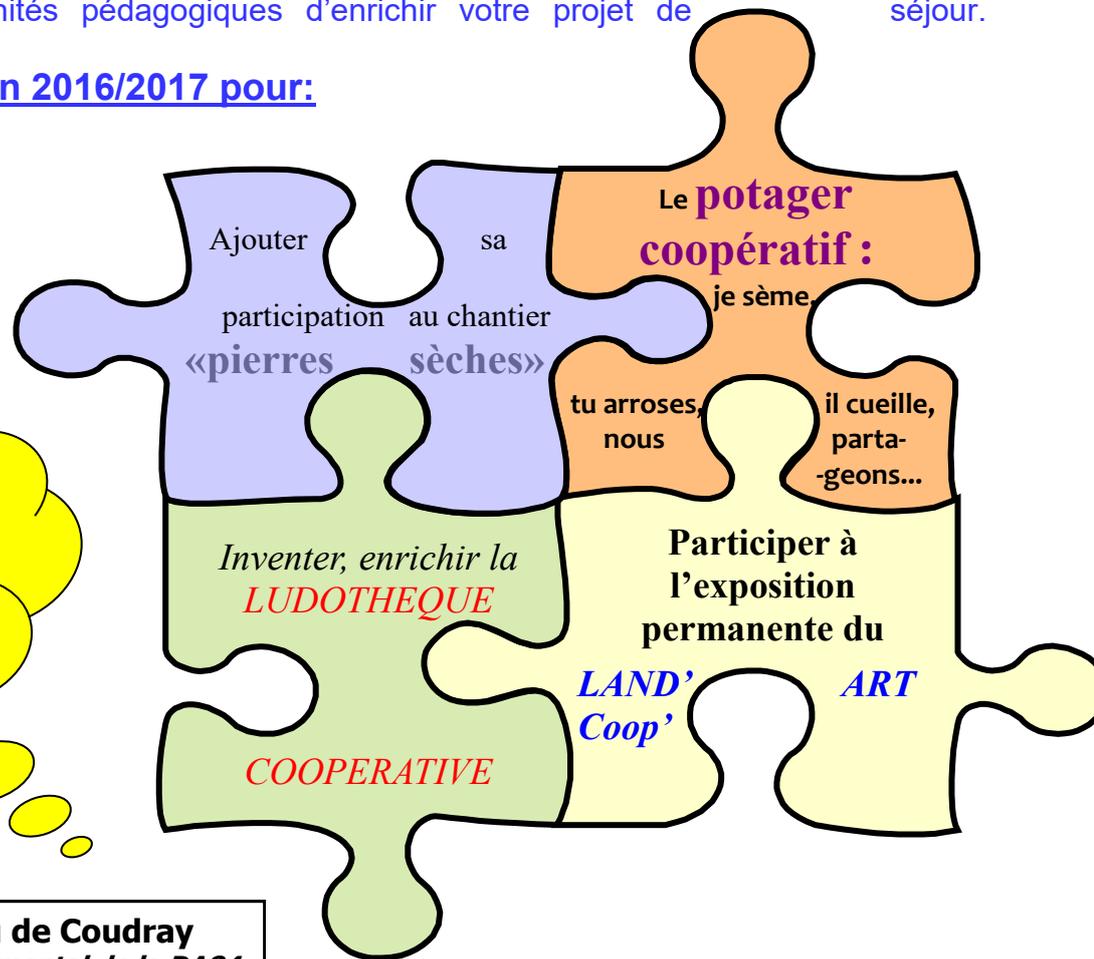
**8 semaines avant pour un
séjour hors Vaucluse...
et tout ça
HORS
VACANCES SCOLAIRES .**

Et...quoi faire à AUREL?

Depuis plusieurs années les séjours dans ce centre vous sont proposés accompagnés d'outils **GRATUITS** et **construits par des enseignants pour des enseignants**.

2013 et 2014 ont été des années d'investissements nouveaux avec l'aide de la Mairie de Pernes les Fontaines et du SMAEMV. Aussi, nous vous proposons dorénavant de nouvelles thématiques, véritables opportunités pédagogiques d'enrichir votre projet de séjour.

Alors venez à Aurel en 2016/2017 pour:



84 390 Aurel Château de Coudray

Inscrit au répertoire départemental de la DA84
Agrément DDJS : 84 172

Situé à 5 kms de Sault et 1 Kms d'Aurel, ce centre entièrement rénové est au pied du Mont Ventoux à proximité du plateau de St Christol.

Sur place, rucher, potager partagé, jardin des simples, lecture de paysage, parcours course d'orientation, ludothèque coopérative... et un environnement exceptionnel pour une exploitation du Milieu (faune, flore, lavande, miel, épeautre, truffe...) Ce centre peut accueillir des classes maternelles.

Capacité d'accueil :

- 52 lits enfants + 4 lits adultes dans la partie commune.
- 15 lits pour adultes, dans la partie château

Personne ressource OCCE : Sylvie Nevière 04.90.81.06.66



Informations utiles

Les « Tours de Vaucluse en Vélo » : Tour du Ventoux, Tour du Lubéron et Tour du Comtat.

La Direction Académique de Vaucluse a développé plusieurs propositions de parcours d'itinérance en vélo. L'OCCE Vaucluse soutien ces propositions pédagogiques comme de vraies opportunités de vivre un séjour en autogestion à la découverte de notre patrimoine. **Aussi, n'hésitez pas à nous contacter si vous vous lancez dans l'un de ces 3 « tours », et qu'un accompagnement vous semble nécessaire sur l'autogestion, des outils pédagogiques, des contacts....**

Intervenants extérieurs et sorties scolaires avec nuitées

La circulaire du 6 juillet 2011 de la DA84 sur les interventions extérieures intègre une limite à 25h00 annuelles d'interventions régulières hors EPS et **HORS SORTIES SCOLAIRES avec NUITÉES.**

Les heures d'intervenants extérieurs dans le cadre de votre séjour en autogestion n'entrent donc pas dans les 25h00 annuelles.

D'autres centres d'autogestion en Vaucluse



84 470 Châteauneuf de Gadagne
Château de la Chapelle
Agrément EN : 96.09.09.03
Agrément D.D.J.S : 84 0360 47

Situé à 2 kms du village et 15 kms d'Avignon; ce centre est entouré de vignobles et comporte un parc clos de 5 ha. Possibilités d'anima-

Parc des Libertés sur l'Ile de la Barthelasse 84 400 Avignon

Situé sur l'Ile de la Barthelasse dans un espace verdoyant et boisé de 5 hectares appelé aussi le poumon vert d'Avignon, ce centre est un magnifique terrain de découvertes. Visites et ateliers patrimoine : Palais des Papes, Chartreuse de Villeneuve, Pont Bénézet, circuits dans Avignon, connaissance du Rhône., théâtre etc..

Attention conditions particulières :

Hébergement sous tente (marabouts) et pas de gestion libre : demi-pension ou pension complète.



COPINAGES en PACA

« La Fontaine de l'Ours »

Centre Musique et Découverte pleine nature dans les Alpes de Haute Provence pour votre classe de découverte « Musique et nature » et biens d'autres propositions adaptées à vos contenus pédagogiques.

CONTACTS: 04.92.35.28.22 et sejours.scolaires@lafontainedelours.fr



LA FONTAINE DE L'OURS